

# MAROLLES-LES-BRAULTS

## 20<sup>ème</sup> Championnat Inter-régions de Cyclisme FSGT



**Dimanche**  
**04 Juin**  
**2023**



**Cat 4: 10h30 - Cadets: 10H32 - Cat 5 & Féminines: 10H34**



**Minimes garçons - Cadettes & Minimes filles: 10H32**

**Cat 1&2: 14H20 - Cat 3: 14H22**



**Organisation:** Commission Cycliste FSGT 72 - PATRIOTE DE BONNÉTABLE Section Cyclisme-  
Municipalité de Marolles les Braults

## Mot du Président du Conseil Départemental de la Sarthe



1<sup>er</sup> partenaire du sport en Sarthe, le Conseil départemental de la Sarthe est heureux de soutenir la FSGT dans l'organisation du championnat inter régional cycliste.

Labélisé Terre de Jeux Paris 2024, le Département agit au quotidien pour le développement de la pratique sportive pour tous et à tous les niveaux. La Sarthe, accueille tout au long de l'année des compétitions d'envergure, preuve du dynamisme des associations sportives de notre territoire.

Je salue l'engagement des bénévoles et des équipes encadrantes de la commission cyclisme FSGT de Sarthe, qui permettent l'organisation de cette belle compétition à Marolles-les-Braults. Le Comité Sarthe de la FSGT est un acteur important du cyclisme sur notre territoire et je félicite l'ensemble des adhérents pour le travail réalisé au quotidien.

Le Département de la Sarthe aura toujours à cœur d'être aux côtés des sportifs et des clubs qui font vivre le sport sur notre territoire, participant ainsi à son rayonnement.

A tous, compétiteurs et bénévoles je vous souhaite une excellente compétition.

Dominique LE MÈNER  
Président du Conseil départemental de la Sarthe  
Président du SDIS  
Député honoraire

## Mot du Maire de Marolles-les-Braults



Notre commune est fière et heureuse de pouvoir accueillir le 20<sup>ème</sup> championnat interrégional de la FSGT, initialement prévu en 2020 à Marolles-les-Braults et reporté en 2023 en raison de la crise sanitaire. C'est un projet de grande envergure puisque sont attendus 250 coureurs des comités de la Sarthe, de l'Orne, du Calvados, de la Seine-Maritime et de Bretagne.

Cette course est un évènement majeur sur le plan sportif régional, où nous pourrions découvrir de réels talents. En outre, cela permet aux habitants et aux touristes de communier dans l'amour du sport et de la petite reine. Le vélo est non seulement un objet sportif de haute technologie, il doit également devenir un vecteur de découverte de notre belle région du Saosnois et du Marollais. Ce partenariat nous permet de valoriser l'orientation souhaitée de notre mode de vie vers des moyens de transport doux et une gestion écologique de notre territoire.

Je tiens à féliciter M. Joël BELLANGER, président de la Patriote de Bonnétable, et M. Xavier RAYNAUD, président de la FSGT 72 pour leur engagement bénévole. Très heureux de recevoir à Marolles-les-Braults cette belle épreuve, je remercie le conseil municipal, les adjoints, les services techniques de la commune, l'association de la Patriote de Bonnétable et tout particulièrement les nombreux bénévoles dans leur implication pour le bon déroulement de cette belle journée de cyclisme dans notre commune.

Francis BELLUAU

Maire de Marolles-les-Braults

## Mot du Président de la Patriote de Bonnétable Cyclisme



C'est avec une grande joie que le club de la Patriote de Bonnétable accueille en association avec la FSGT 72, cette manifestation qui se déroulera à Marolles-les-Braults, une petite commune rurale de 2061 habitants au cœur du pays du Saosnois.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire, Francis BELLUAU, de sa coopération en mettant à notre disposition les installations et les moyens techniques nécessaires au plein succès de cette grande épreuve cycliste.

La représentation de notre club, a permis à certains de s'illustrer brillamment sur le territoire de notre département et même à l'extérieur. Notre travail se voit récompensé par l'organisation de ce Championnat Inter-comités FSGT 2023.

Il me reste à formuler le souhait que tout concoure à ce que ce Championnat Inter-régions soit un grand succès populaire.

Je remercie l'ensemble des partenaires institutionnels, des élus, pour leur contribution à ce rassemblement.

Venez nombreux à ce championnat inter-comités, cela sera une satisfaction pour les bénévoles.

Vive la FSGT et le cyclisme.

Joël Bellanger  
Président de la Patriote de Bonnétable Cyclisme

## Mot du responsable de la commission cyclisme FSGT Sarthe



Suite à la covid, ce championnat a été décalé de deux années ; A Marolles – les – Braults, le 4 juin prochain, on fêtera le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'inter région. Le premier championnat a été organisé par le comité de l'Orne et a vu le jour en partenariat avec le comité Sarthe et de la Seine Maritime.

Aujourd'hui, d'autres départements se sont greffés. Cela permet aux cyclistes des différentes régions de se retrouver cette année sur les routes Sarthoises et plus particulièrement sur les routes Marolletaises et découvrir le Département de la Sarthe.

Par la même occasion, les cyclistes pourront découvrir le circuit du championnat national à Saint Georges sur Erve à 54 km qui se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 juillet.

Le championnat inter région servira à la sélection pour le championnat national.

Je remercie également la mairie de Marolles-les- Braults, le Conseil Départemental de la Sarthe ainsi que les autres partenaires pour la réussite de ce championnat, sans oublier le club organisateur la Patriote de Bonnétable.

Raynaud Xavier  
Responsable Commission Cycliste FSGT Sarthe  
Membre du CNAV

## RÈGLEMENT

**Article 1 :** Ce championnat est réservé aux licenciés FSGT ayant participé à un minimum de 4 épreuves avant le 04 juin 2023.

**Article 2 :** Les comités de la Bretagne, du Calvados, de l'Orne, de la Seine Maritime et de la Sarthe s'engagent à ne pas organiser le jour de l'inter région.

**Article 3 :** L'organisateur s'engage à respecter et à faire respecter le règlement national sur les catégories.

**Article 4 :** Les engagements devront parvenir avant le jeudi 25 Mai 2023 par @ à l'adresse suivante (xavier.raynaud2@orange.fr) accompagnés du règlement de 7 € par coureur (chèque à l'ordre de FSGT – Sarthe) et adressé à :

**M. Raynaud Xavier - 10 rue des Lilas 72650 La Chapelle St Aubin**

**Il ne sera accepté aucun engagement sur place.**

**Article 5 :** Le port du casque à coque rigide est obligatoire sur le circuit de l'épreuve, à l'entraînement comme en compétition. En ce qui concerne le matériel, se référer au règlement ainsi qu'à la charte fédérale.

**Article 6 :** Les braquets pour les minimes seront contrôlés avant le départ et après l'arrivée.

**Article 7 :** Le dépannage est autorisé sur tout le circuit, à droite de la chaussée. Pas de dépannage avec véhicule d'assistance.

**Article 8 :** Le ravitaillement sera autorisé sur l'ensemble du circuit à l'exception des 500m de part et d'autre de la ligne d'arrivée. Le passage du bidon se fera à droite de la chaussée par piéton.

**Article 9 :** Les dossards seront à retirer à la salle des fêtes de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h15 sur présentation de la licence en règle ainsi que d'une pièce d'identité.

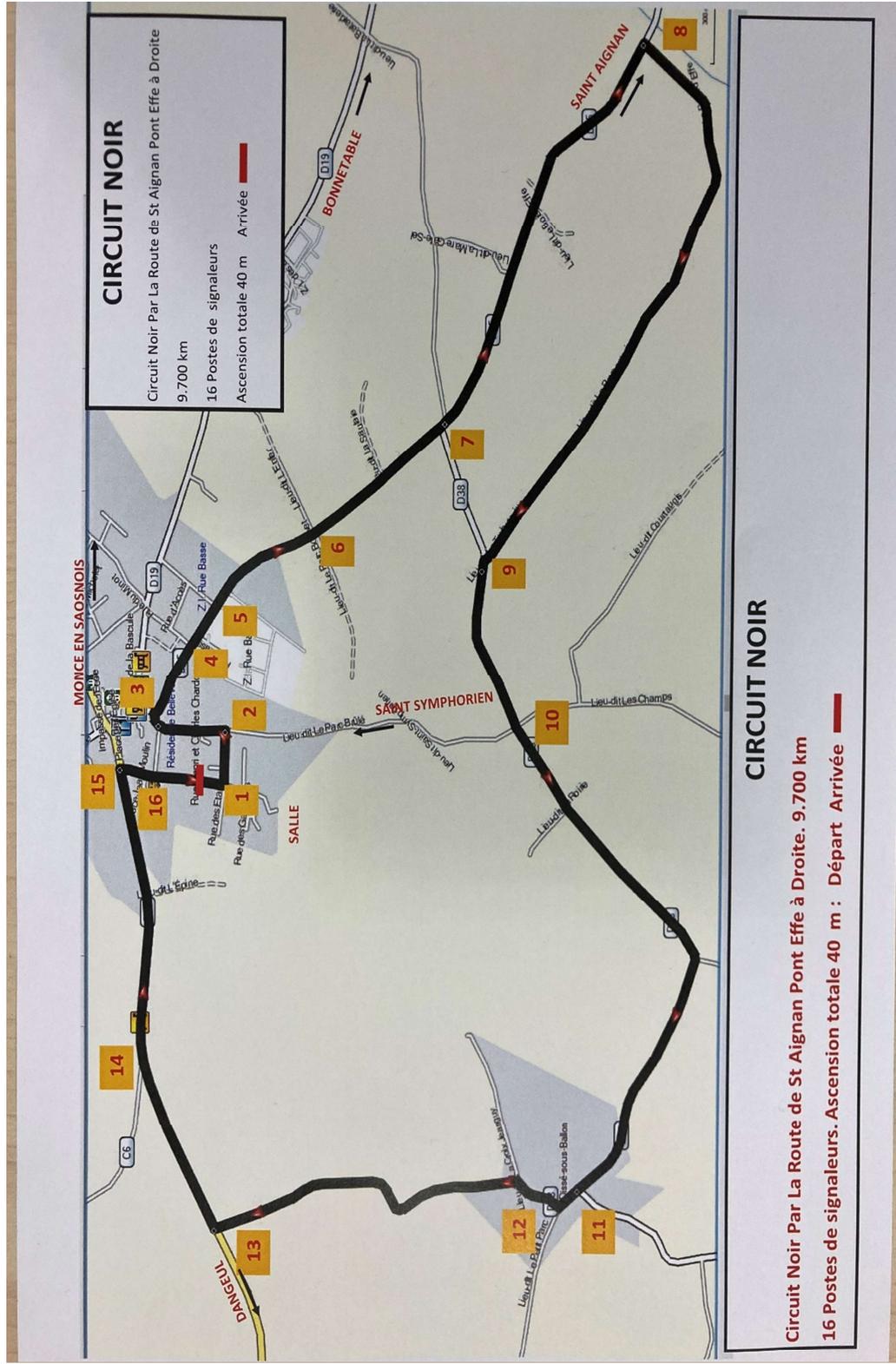
**Article 10 :** Tout coureur doublé ne devra en aucun cas « prendre les roues » des groupes le dépassant sous peine d'élimination immédiate. Il sera arrêté au dernier tour et classé suivant son ordre de passage sur la ligne.

**Article 11 :** Les récompenses se feront en tenue de coureur et auront lieu à partir de 17h30 à la salle des fêtes de Marolles les Braults.

**Article 12 :** Pour les premiers de chaque catégorie 1-2-3-4-5 - **cadets - minimes et féminines**, il sera remis un maillot de champion ou **de championne**, un trophée et une gerbe. Pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, il sera remis un trophée et une gerbe. Les coureurs absents ne seront pas récompensés.

**Article 13 :** **En fonction des engagés, l'organisateur se réserve le droit de regrouper certaines catégories**

## LE PARCOURS



## HORAIRES ET CATÉGORIES

<b>Heure de Départ</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>Nombre de tours</b>	<b>Km du circuit</b>	<b>Total course</b>
<b>10h30</b>	<b>4<sup>ème</sup> Catégorie</b>	<b>7 tours</b>	<b>9.7kms</b>	<b>67.9 kms</b>
<b>10h32</b>	<b>Cadets</b>	<b>7 tours</b>	<b>9.7kms</b>	<b>67.9 kms</b>
<b>10h34</b>	<b>5<sup>ème</sup> Catégorie</b>	<b>6 tours</b>	<b>9.7 kms</b>	<b>58.2 kms</b>
<b>10h36</b>	<b>Minimes Garçons et filles et cadettes</b>	<b>4 tours</b>	<b>9.7 kms</b>	<b>38.8 kms</b>
<b>10h38</b>	<b>Féminines</b>	<b>6 tours</b>	<b>9.7kms</b>	<b>58.2 kms</b>
<b>14h20</b>	<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Catégorie</b>	<b>9 tours</b>	<b>11.8 kms</b>	<b>87.3 kms</b>
<b>14h18</b>	<b>3<sup>ème</sup> Catégorie</b>	<b>8 tours</b>	<b>11.8 kms</b>	<b>77.6 kms</b>



## LISTE DES ENGAGEMENTS

A adresser accompagné du règlement à : M. Raynaud Xavier

10 rue des Lilas 72650 La Chapelle Saint Aubin

Avant le : **25 Mai 2023**

COMITE :

Responsable :

Faire suivre une copie par mail : [xavier.raynaud2@orange.fr](mailto:xavier.raynaud2@orange.fr); Tél : 06.71.49.80.80

**Liste des engagés à faire parvenir avant le 25 Mai 2023 délai de rigueur**

N°	NOM	Prénom	N° licence	Catégorie
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

**Faire une photocopie si nécessaire**



## **RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS**

A adresser accompagné du règlement à : M.  
Raynaud Xavier 10 rue des Lilas – 72650 La  
Chapelle Saint Aubin Avant le : **25 Mai 2023**

COMITE :

Responsable :

Téléphone :

E-Mail :

Faire suivre une copie par mail : [xavier.raynaud2@orange.fr](mailto:xavier.raynaud2@orange.fr)

**Liste des engagés à faire parvenir avant le 25 Mai 2023 délai de rigueur**

	<b>Nombre</b>	<b>Prix</b>	<b>Total/Catégorie</b>
<b>FEMININES</b>		<b>7.00€</b>	
<b>MINIMES</b>		<b>7.00€</b>	
<b>CADETS</b>		<b>7.00€</b>	
<b>1<sup>ère</sup> Catégorie</b>		<b>7.00€</b>	
<b>2<sup>ème</sup> Catégorie</b>		<b>7.00€</b>	
<b>3<sup>ème</sup> Catégorie</b>		<b>7.00€</b>	
<b>4<sup>ème</sup> Catégorie</b>		<b>7.00€</b>	
<b>5<sup>ème</sup> Catégorie</b>		<b>7.00€</b>	
		<b>Total global</b>	



## REPAS

Réservation avant le 25 mai 2023

*Dimanche 4 juin de 11h à 13h30*

### Menu

Crudités

Filet de poulet forestier et pâtes torsade

Riz au lait caramel

Boissons comprises

*Tarif adultes 15€*

*Tarif enfants 10€*

Comité : .....

Nombre de repas :

- Adultes ..... x 15 € = ..... €

- Enfants ..... x 10 € = ..... €

TOTAL = ..... €

Règlement à l'ordre du Comité FSGT Sarthe

avant le 25 mai 2023 à adresser à :

Raynaud Xavier

10 rue des lilas

72650 la Chapelle Saint Aubin



## **RENSEIGNEMENTS**

### **POUR NOUS CONTACTER ET VOUS RENSEIGNER**

**Coordinateur de l'épreuve** : M. Raynaud Xavier (Commission Cycliste FSGT 72)

[xavier.raynaud2@orange.fr](mailto:xavier.raynaud2@orange.fr) Tél : 06.71.49.80.80

**Inscriptions et gestion course** : M. Raynaud Xavier

**Gestion sécurité course** : M. Hoguin Jean - Pierre

**Président Commission Cycliste FSGT 14** : Enos Michael [mickael\\_enos@orange.fr](mailto:mickael_enos@orange.fr) -

Tél 06.73.51.25.20

**Président Commission Cycliste FSGT 76** : Fenetre Sylvain [fcethy@free.fr](mailto:fcethy@free.fr)

Tél : 06.19.76.87.07 - Thierry Denis : [denisthierry052@gmail.com](mailto:denisthierry052@gmail.com) Tél : 06.16.71.25.12

**Président Commission Cycliste FSGT 29** :

**Président Commission 76 Rouen** : Sauvage Solen [solen.sauvage@free.fr](mailto:solen.sauvage@free.fr) Tél : 06.62.80.57.51

**Président Commission Cycliste FSGT 61** : Michel HERVIEU

[michel.hervieu@orange.fr](mailto:michel.hervieu@orange.fr) Tél : 06.37.07.09.25

**Président Commission Cycliste 22** ; Langlais Philippe : [phillippelanglais@free.fr](mailto:phillippelanglais@free.fr)

Jeuneu Gilles [jeuneu.gilles@neuf.fr](mailto:jeuneu.gilles@neuf.fr) - Tél : 06.61.75.34.26

Jeuneu Nicole : [nicole.jeuneu@orange.fr](mailto:nicole.jeuneu@orange.fr) Tél : 06.37.07.09.25

**Site de la Commission Cycliste FSGT 72 : <https://fsgt72.fr>**